

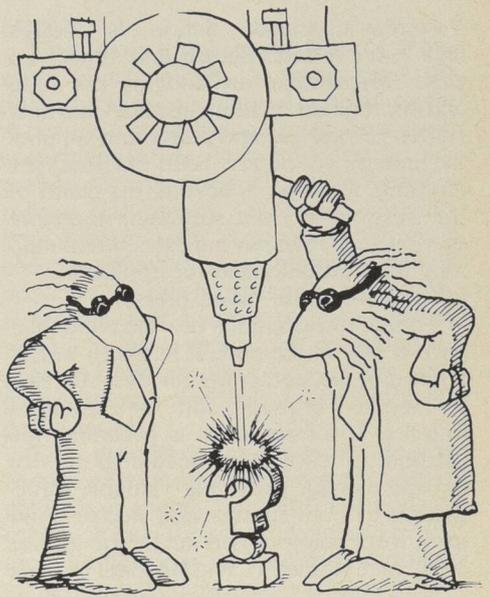
# Des idées à la technologie

## Le Programme d'incubation

Le nouveau programme mis en oeuvre par le CNRC et visant à apporter un appui en matière de recherche et de développement à un nombre limité de petites entreprises canadiennes pourrait avoir des retombées considérables pour la commercialisation de produits ou de services.

cherche et au développement industriels, de transfert technologique de ses laboratoires à l'industrie et d'échanges de personnel avec les entreprises intéressées.

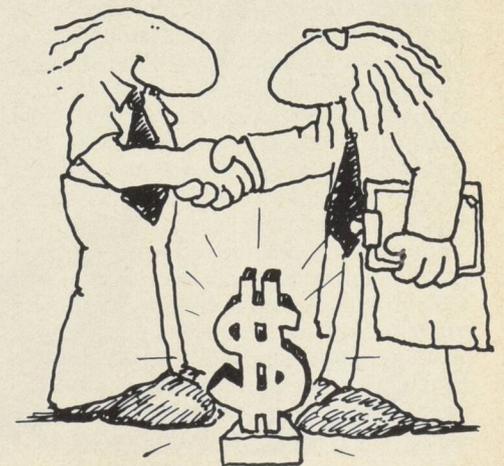
Dernièrement, le CNRC a créé une nouvelle forme d'aide industrielle; il s'agit d'un programme de collaboration à long terme avec des petites entreprises utilisant une technologie de pointe et désirant exécuter des projets de recherche et de développement majeurs. Le nouveau programme, appelé fort à propos *Programme d'incubation*, a été conçu pour aider des compagnies canadiennes pendant la période de concrétisation des idées en applications



étant réunis, des laboratoires individuels du CNRC mettront leurs installations et leur compétence à la disposition de petites compagnies canadiennes désirant entreprendre des programmes conjoints de recherche et de développement. Cette collaboration, espère-t-on, se traduira par la commercialisation par la compagnie intéressée de produits ou de services, et par l'acquisition par les chercheurs du CNRC de connaissances fondamentales dans le domaine considéré.

La collaboration entre la section de physique électronique de la Division de génie électrique du CNRC et la compagnie SEMCO Instruments Ltd., d'Ottawa, est un excellent exemple de ce type d'entreprise conjointe. Elle a abouti à la mise au point d'un microscope à balayage électronique pouvant agrandir des images 300 000 fois. Cet instrument puissant est d'une importance inestimable dans un grand nombre de domaines de recherche allant de l'analyse des surfaces métalliques à l'étude des structures du microcosme cellulaire. □

Texte français: Annie Hlavats



pratiques au cours de laquelle les risques d'échec sont les plus grands.

En matière de technologie de pointe, le Canada peut affronter la concurrence mondiale avec succès, et ceci tout simplement parce que ce domaine dépend dans une si large mesure de la recherche et du développement de nouvelles idées. L'avancement de la technologie de pointe est si rapide que seuls les pays possédant une compétence de recherche dynamique peuvent survivre à la concurrence et, si cette compétence existe au Canada, c'est grâce à l'appui apporté à la recherche, notamment au sein d'universités et d'organismes gouvernementaux comme le CNRC.

Plusieurs laboratoires du CNRC ont été désignés comme installations nationales pour donner la possibilité aux petites compagnies de disposer de l'équipement élaboré et nécessaire à la recherche qu'elles ne peuvent se permettre d'acquérir et aussi de bénéficier des connaissances d'un personnel de recherche hautement compétent. Dans le cadre du *Programme d'incubation*, cet appui a été développé davantage. Les circonstances le permettant, c'est-à-dire les locaux et les ressources nécessaires étant disponibles, et d'autres critères importants

Bien que le Canada ait, dans une large mesure, adopté une économie de dépendance, certaines réalisations technologiques nationales ont percé et prospéré dans un milieu qui leur était défavorable au départ. Les centrales nucléaires (conçues d'après le réacteur CANDU) et les réalisations dans les domaines aérospatial et des télécommunications en sont des exemples.

Ce succès technologique dont jouit le Canada a été obtenu au prix de grands efforts. Étant donné le contexte économique du pays, la faible taille du marché domestique et la concurrence acharnée que lui opposent les États-Unis et l'étranger, des sommes considérables ont dû être investies par les gouvernements qui se sont succédés pour favoriser cette réussite. Cet appui a fourni aux entreprises et aux corporations intéressées la force et la sécurité dont elles avaient besoin pour faire face aux risques inhérents à la technologie de pointe.

Le Conseil national de recherches est l'un des organismes gouvernementaux qui contribuent au développement et au renforcement de la compétence technologique au Canada. Son soutien se manifeste sous forme d'aide financière directe à la re-